



Juillet 2014

BULLETIN MUNICIPAL N° 4

Site Internet : www.saint-thome.fr

- LUTTE CONTRE L'AMBROISIE : Arrêté préfectoral n° 2014 106-0003

Les propriétaires, locataires ou occupants à quel titre que ce soit sont tenus :

- ✓ De prévenir la pousse des plants d'ambroisie
- ✓ De détruire les plants d'ambroisie déjà développés obligatoirement avant le 1^{er} août de chaque année. Au-delà de cette date, la non destruction de l'ambroisie constitue une infraction.

Pour toute information, vous pouvez consulter cet arrêté en mairie ou contacter le référent « ambroisie », M. Jean-Claude BROCC.

- LIMITATION DES USAGES DE L'EAU

Un arrêté préfectoral n° 2014-189-0003 est en vigueur jusqu'au 15 octobre 2014. Le niveau des bassins hydrographiques et des ressources spécifiques de la rivière Ardèche est classé en alerte. Les restrictions d'usage sont applicables quel que soit le type de ressource sollicité (réseau d'eau potable, forage, pompage en rivière...). En résumé, les mesures d'alerte pour les particuliers sont les suivantes :

- ✓ L'arrosage des pelouses, espaces verts, jardins d'agrément est autorisé entre 20 h et 9 h.
- ✓ Le lavage des voitures est interdit hors stations professionnelles
- ✓ Le remplissage des piscines est interdit ; seul le 1^{er} remplissage des piscines nouvellement construites et le remplissage complémentaires sont autorisés entre 20 h et 9 h.

- REVISION DES LISTES ELECTORALES

Les personnes qui ne sont pas déjà inscrites ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription sur une liste électorale. Les demandes d'inscription peuvent être effectuées dès maintenant et permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2015.

Se présenter en Mairie avec une carte nationale d'identité ou un passeport et un justificatif de domicile.

- BIBLIOTHEQUE

RAPPEL : la bibliothèque, située en contrebas de la salle des fêtes vers les locaux techniques, est ouverte le mardi de 16 h à 18 h 30 et le jeudi de 14 h 30 à 16 h 30. Le prêt de livres est gratuit, sans adhésion ni cotisation.

En cette période estivale, nous vous rappelons que les déchèteries d'Alba et de Le Teil sont ouvertes et que **les bacs à ordures ménagères ne doivent recevoir que des déchets ménagers**. Trier est un geste citoyen.

TSVP.../...

- INFORMATIONS

CONCERT A L'EGLISE :

Dimanche 20 juillet à 19 h 00 : l' « Ensemble SOLEIL » proposera un concert de musique baroque à l'église, entrée libre.

VISITE GUIDEE :

Mercredi 6 août : rendez-vous à 10 heures, place de l'Ecole. Visite avec Charlotte, guide à l'Office du Tourisme.

VISITE THEMATIQUE : SAINT-THOME, VILLAGE D'ARTISTES:

Vendredi 12 septembre : rendez-vous à 10 heures, place de l'Ecole. Visite avec Charlotte, guide à l'Office du Tourisme et Mme Naëlle RAVEAU-BUROT.

- ETAT CIVIL

Nous avons eu la tristesse d'enregistrer le décès de Madame Juliette CLAUDE, domiciliée quartier de l'Amandier, survenu le 20 juin à l'âge de 93 ans. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

- ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB :

Les réservations du court de tennis et les renseignements se font auprès de :

Charlotte LARMANDE au 06 03 89 83 13

Victor BARROCHE au 07 77 22 70 02

COMITE DES LOISIRS : FETE VOTIVE

En préalable de la fête votive, le week end du 2/3 août, merci d'accueillir chaleureusement les musiciens qui donneront les aubades aux habitants.

Samedi 09 août au boulodrome :

09 h : pétanque tête à tête – apéro barbecue, sardines, patates

15 h : concours de boules doublettes 100 €+ les mises

19 h : **Paëlla** sur réservation avant le 4 août, inscriptions par le bulletin ci-dessous à découper et déposer à la mairie ou par téléphone auprès de Florence LARMANDE au 04 75 52 77 32.

Animation par la fanfare Sakazic

23 h : grand **bal** avec DJ Douglas

Fermeture du secrétariat de mairie
Le secrétariat sera fermé du 11 au 24 août.
En cas d'urgence, contacter le Maire ou les Adjointes

NOM Prénom :

Nombre d'adultes :..... x 15 €=..... €

Nombre d'enfants – 12 ans..... x 7 €=.....€

Nombre d'enfants – 5 ans gratuit

PAELLA

Total =..... €(règlement sur place)